

Sommaire

Edito..... 1 à p 3

Culture... ..p 4

Vie des territoires..... p 5

Economie, infrastructures. p 6

Le groupe des élus de gauche du Conseil général :

Michel BOUTANT
Président du Conseil Général
Canton de MONTBRON

Frédéric SARDIN
Président du Groupe des élus de gauche
Canton d'ANGOULÊME NORD

Patrick BERTHAULT
Canton de SAINT-AMANT-DE-BOIXE

Nicole BONNEFOY
Canton de MANSLE

Franck BONNET
Vice-président chargé du pôle jeunesse :
vie scolaire et universitaire, sports et loisirs
Canton d'AIGRE

Philippe BOUTY
Canton de CONFOLENS NORD

Guy BRANCHUT
Canton de LA ROCHEFOUCAULD

Claude BURLIER
Canton de SAINT-CLAUD

Bernard CHARBONNEAU
Délégué au tourisme
Canton de RUFFEC

Jean-François DAURE
Canton de LA COURONNE

Jean-Pierre DENIEUL
Vice-président chargé de la culture,
du patrimoine et du tourisme
Canton de JARNAC

Gérard DESOUHANT
Premier Vice-président chargé des Finances,
Des marchés publics et contrats territoriaux
Canton de CHAMPAGNE-MOUTON

Jeanne FILLOUX
Vice-présidente chargée du développement
de l'économie, de l'agriculture et des nouvelles
technologies
Canton de GOND-PONTOUVRE

Didier LOUIS
Vice-président du Groupe des élus de gauche
Vice-président chargé de l'environnement
et du développement durable et de la mobilité
Canton de HIERSAC

Janine GUINANDIE
Vice-présidente chargée de la Solidarité :
Enfance, Famille et Insertion
Canton d'ANGOULÊME EST

Jean-Marie JUDE
Vice-président chargé de la Solidarité :
Personnes Agées et Personnes handicapées
Canton de CHABANAIS

David COMET
Canton d'ANGOULÊME OUEST

Jean-Pierre MONTAUBAN
Canton de MONTEMBOEUF

Abel MIGNE
Vice-président chargé de la modernisation
des infrastructures et de l'entretien du
patrimoine départemental
Canton de SOYAUX

Jacques PERSYN
Vice-président chargé du logement, de la
rénovation urbaine et de l'énergie
Canton de RUELLE

Jean-Claude RAMBAUD
Canton de VILLEBOIS-LAVALLETTE

Robert RICHARD
Délégué à la Production Agricole
Canton de COGNAC NORD

Alain RIVIERE
Vice-président chargé du Personnel
Canton d'AUBETERRE-sur-DRONNE

Edgard SAULNIER
Canton de VILLEFAGNAN

EDITO

Je veux en premier lieu aborder la victoire historique de la Gauche aux élections sénatoriales. En remportant 177 sièges sur 348, la Gauche détient pour la première fois la majorité absolue à la Chambre Haute du Parlement. Les électeurs de cette assemblée, représentante des collectivités locales et atypique par son mode d'élection au suffrage indirect, ont infligé un camouflet à la Droite. L'UMP était convaincue que les élus ruraux ne lui feraient jamais défaut, elle s'est trompée. Cette victoire de la Gauche est certes la résultante de ses succès lors de toutes les élections intermédiaires (municipales, régionales, cantonales) mais aussi l'expression d'une lassitude du mépris de l'Etat à leur égard. La réforme territoriale et la suppression de la Taxe Professionnelle, dénoncées à de nombreuses reprises, ont accru les inégalités territoriales. Les représentants des collectivités locales ont aussi voulu sanctionner le Président de la République et le Gouvernement pour cela. L'élection de Jean-Pierre BEL au Plateau (présidence du Sénat), marque incontestablement un renouveau pour cette assemblée réputée comme ne pouvant connaître l'alternance. Cette victoire ne doit néanmoins pas nous faire oublier qu'il aura fallu à la gauche attendre 53 ans, de très larges victoires dans la quasi-totalité des grandes villes, des villes moyennes, des régions, et dans 60 % des Départements pour obtenir cette majorité. Le mode de scrutin devra être revu en cas de victoire de la Gauche en 2012 pour permettre un « rééquilibrage » de la représentation ville/campagne et faciliter l'alternance. D'ici là, ne boudons pas notre plaisir, et savourons ce moment historique !

La rentrée n'est pas que politique elle est aussi et surtout scolaire. Elle est cette année encore marquée par de nouvelles dégradations dans l'Education Nationale, pour les élèves et pour les enseignants. Fidèle à sa doctrine de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, le Gouvernement poursuit son travail de casse. En quatre ans, ce sont 60 000 postes qui ont été supprimés dans l'Education Nationale.

De la maternelle au lycée, les élèves, sont de moins en moins encadrés dans des classes de plus en plus chargées. Avec 1 500 fermetures de classes le primaire apparaît comme le niveau le plus maltraité. La France est l'un des pays ayant le plus faible taux d'encadrement des enfants, selon un récent rapport de l'OCDE.

Selon un syndicat d'enseignants, pour 2011-2012, dans le primaire et le secondaire, ce sont 4 800 postes d'enseignants qui ont été supprimés alors qu'il y a 79 500 élèves en plus.

Ces dernières années, la scolarisation des enfants de deux ans a également connu un fort recul. Alors que l'on connaît l'importance qu'elle revêt, pour l'apprentissage de la lecture notamment, son taux est passé de 34,3 % pour la rentrée 2000-2001 à 13,6 % pour 2010-2011. Tous les niveaux sont donc touchés par ces régressions. A cela s'ajoute un autre problème majeur : celui de la disparition de la formation des enseignants avant leur prise de poste face à une classe. Le Gouvernement semble croire que la pédagogie, la gestion d'un groupe d'enfants sont des choses innées ou bien qui s'apprennent « sur le tas ». C'est faux ! Les jeunes enseignants ont besoin de cours, d'acquisition de méthodes pour pouvoir exercer leur métier dans les meilleures conditions, pour eux comme pour les enfants.

Quel avenir ce Gouvernement prépare t-il aux enfants d'aujourd'hui et par conséquent à la France de demain ?

Les pays qui ont misé sur l'école et la formation, le savoir sont ceux qui ont su par leur dynamisme, se développer, créer emploi et richesse. L'école reste l'un des moyens les plus sûrs d'assurer l'égalité républicaine à laquelle nous sommes attachés. Le savoir, la culture, la formation des jeunes sont autant de thèmes qu'il nous faudra, nous progressistes, mettre au cœur des débats de l'élection présidentielle.

Nous devons nous engager, devant les jeunes, les parents, les membres du corps éducatif, à améliorer prioritairement, en cas de victoire en 2012, la situation de l'Education Nationale pour qu'il n'existe plus dans l'avenir de rentrée aussi peu porteuse d'avenir.

Enfin, huit mois nous séparent des présidentielles, d'ici là un autre temps fort nous attend, il s'agit des primaires citoyennes. Pour la première fois, toutes celles et tous ceux qui se reconnaissent dans les valeurs de la Gauche, pourront désigner leur représentant(e) à l'élection présidentielle. Nul besoin pour cela d'être adhérent à un parti, il suffit de se renseigner sur le lieu du scrutin (qui est différent du lieu de vote traditionnel) et de venir voter le **9 et le 16 octobre de 9 h 00 à 19 h 00** contre une participation aux frais d'organisation d'au moins un euros. Seuls une pièce d'identité et un engagement à se reconnaître dans les valeurs de la Gauche seront nécessaires¹.

A l'heure de faire son choix entre les candidats une chose est certaine ; c'est que l'union interviendra dès le 9 (en cas de d'élection au premier tour) ou le 16 octobre. Les électeurs nous auront dit qui est le (la) mieux placé(e) pour battre Nicolas Sarkozy, qui est le (la) plus capable de remplir la fonction présidentielle. Il ne nous serait pas pardonné, une fois leur choix démocratiquement exprimé de nous déchirer pour des questions de personne. L'enjeu est trop important ! Notre force lors de la campagne présidentielle viendra aussi de la participation aux primaires. J'invite donc chacune et chacun à convaincre dans son entourage, des électeurs de gauche, à aller voter lors de ces primaires pour que la victoire au Sénat soit la première étape vers la victoire lors des présidentielles de 2012.

Frédéric SARDIN

¹Pour plus d'information sur les modalités et les lieux de vote <http://www.lesprimairescitoyennes.fr/>

Culture

Zoom sur...

L'écrit en Charente

Par ses diverses actions, le Conseil général contribue à la promotion de la lecture. Le dynamisme des archives départementales, le "Pass'Charente lecture", voyage lecture" ... contribuent à la diffusion culturelle dans tout le territoire. Le Conseil général consacre plus de 196 000 euros au Service Départemental de la lecture en 2011.

Décisions adoptées par l'assemblée départementale lors de la Commission permanente du 09/09/11

Le Service départemental de la lecture fait son Festival!

Le Service départemental de la lecture, outre la mise à disposition d'ouvrage pour les bibliothèques de Charente, met en place diverses manifestations en lien avec la lecture tout au long de l'année. L'opération « Au fil du Conte » se déroule cette année du 30 septembre au 16 octobre. Pour sa vingtième édition, ce véritable festival de lecture propose 32 spectacles et 66 représentations gratuites dans 38 communes différentes

La valorisation des sites historiques du département passe par la recherche

Les sites archéologiques et historiques sont nombreux en Charente et constituent une véritable richesse patrimoniale et touristique. Afin de valoriser le patrimoine exceptionnel de la Charente mais aussi de mieux l'appréhender, le Département finance les recherches et les études archéologiques. Un système de bourse a ainsi été mis en place à destination des chercheurs et scientifiques dont les travaux portent sur des sites charentais.

Dans ce cadre, une subvention de 4 000 € a été attribuée au chercheur Sam Turner de l'université de New Castle pour une étude portant sur l'évolution du paysage de l'époque médiévale à l'époque moderne à Chassenon.

Les archives en ligne

Les archives départementales, service du Département, constituent la mémoire de notre territoire : les nombreux documents qu'elles conservent sont autant de témoignages de notre passé. A l'heure des nouvelles technologies de l'information et de la communication, les archives se « mettent à la page », sur Internet. Le service travaille ainsi depuis 2005 à la numérisation d'un certain nombre de documents et collections.

Après la numérisation du cadastre napoléonien, celle des cahiers rédigés par les instituteurs et institutrices charentais de 1914 à 1917, puis la numérisation d'archives anciennes du fleuve Charente, datant des XVII^e et XVIII^e siècles, les archives départementales proposeront prochainement aux internautes de consulter l'Etat civil du département de la Charente.

La numérisation des archives a pour objectif de ménager des documents anciens souvent fragiles, mais également d'ouvrir les fonds documentaires au plus grand nombre en proposant des méthodes de consultation modernes et adaptées. Une plateforme Internet dédiée aux archives devrait ainsi bientôt voir le jour.

Vie des territoires

Zoom sur...

L'aide aux communes

Le Département soutient les communes dans leurs projets (rénovation des bâtiments publics, aménagement de bourg, aide à l'implantation de commerces...) trop coûteux pour que les plus petites d'entre elles puissent les financer seules. Le Département consacre 6 millions d'euros aux équipements et développement territorial.

Le Département partenaire des communes charentaises...

Les aides du Département, réparties dans le cadre du schéma de revitalisation du monde rural et de son bâti ou dans le cadre du soutien à l'initiative locale contribuent, ici à la réalisation de travaux dans une école ou à la rénovation de bâtiments communaux, là à la réfection de la salle des fêtes ou de la salle omnisports...

Suite à la commission permanente du vendredi 9 septembre, la commune de Dignac bénéficiera de 16 250 euros pour la construction d'un pôle santé dans le centre bourg. La Communauté de communes du Montmorélien disposera quant à elle de 16 250 euros pour la construction d'un pôle jeunesse à Saint-Amand-de-Montmoreau. Six aménagements de bourgs ont également été étudiés par les élus: plus de 194 000 euros seront investis par le Département pour améliorer la vie quotidienne des Charentais, à Ars, Confolens, Gurat, Saint-Cybardeaux, Saint-Germain-de-Confolens et Saint-Laurent-de-Belzagot.

Programme piscines : de nouveaux équipements pour l'enseignement de la natation

L'apprentissage de la natation a longtemps été négligé en Charente : manque de moyens, manque d'initiatives, cette activité obligatoire et essentielle n'a pas bénéficié de toute l'attention méritée. **Le Département a donc mis en place dès 2005 un ambitieux programme de développement et de réhabilitation des piscines de la Charente.**

Il vise notamment à développer l'amplitude d'ouverture saisonnière des piscines de plein air (couverture des piscines, augmentation de la température de l'eau).

Les travaux de réhabilitation ou les aménagements de sécurité sont également financés. 3 368 euros (soit 25 % de la dépense totale) viennent ainsi d'être accordés par le Département à la Communauté de communes des 3B sud Charente pour les piscines de Baignes-Saintes-Radegonde et de Barbezieux-Saint-Hilaire.

Le Département contribue à l'entretien du patrimoine charentais

Afin d'entretenir le patrimoine charentais, le Département accompagne financièrement les communes dans leurs travaux de restauration. Les élus ont approuvé en commission le financement de huit projets de restauration pour un montant global de plus de 100 000 euros. Le taux d'intervention est de 25 % du coût global des travaux pour les sites classés et 20 % pour les sites inscrits. La commune de Blanzac-Porcheresse par exemple bénéficiera de 51 437 euros pour la poursuite des travaux de restauration de l'église Saint-Arthémy. Les peintures murales de l'église de Saint-Fraigne, œuvre de Louis Mazetier, devraient ainsi bientôt être restaurées. Une étude préalable commandée par la commune est d'ores et déjà prévue avec le soutien financier du Département (2 500 euros).

La commune de Bouëx quant à elle, poursuivra la restauration de l'église Saint-Etienne grâce, en partie, aux 20 688 euros accordés par le Département.

*Economie,
infrastructure*

Zoom sur...

L'emploi

Le Département accompagne l'artisanat et les petites entreprises qui créent ou maintiennent des emplois dans nos territoires. En 2011, Conseil général consacre 1 million d'euros à l'aide aux entreprises.

Aménagement des routes départementales: des investissements pour toujours plus de sécurité.

Le Département a en charge l'entretien et la modernisation des routes départementales. Chaque année, ses services interviennent ainsi sur 5 100 km de routes charentaises et pilotent des travaux d'aménagement au service des Charentais. Outre les aspects de confort de circulation, la sécurité est également, bien sûr, au cœur des décisions de l'Assemblée.

Deux carrefours seront ainsi prochainement réaménagés:

A l'intersection des routes départementales 4 et 412 dans la commune de Chazelles, la chaussée sera élargie et les accotements renforcés afin de faciliter le passage d'engins agricoles de fort gabarit. Le coût de cette opération départementale de sécurité est estimé à 19 500 euros, intégralement pris en charge par le Département.

A l'intersection des routes départementales 182 et 333 dans la commune de Saint-Fraigne, un cheminement ainsi que des trottoirs seront réalisés afin d'assurer la sécurité des piétons.

115 000 euros seront investis par le Département dans cette opération.

Le Département accompagne les petites entreprises qui créent de l'emploi

A l'occasion de la commission permanente, M. Xavier Durey s'est ainsi vu attribuer 2 800 euros pour l'acquisition de matériel dans le cadre de la reprise d'un garage. Cette aide lui permettra de maintenir son emploi, mais également de recruter un ouvrier.

M. Marc Gérard quant à lui, a pu bénéficier de 3 855 euros pour la création d'un commerce de boucherie-charcuterie.

L'aide du Département, qui représente 15% de l'investissement prévu, offre aux entreprises la possibilité de développer leur activité, leur permet de créer ou de maintenir des emplois et contribue également au maintien d'activités ou de commerces en milieu rural, essentiels au quotidien des Charentais.